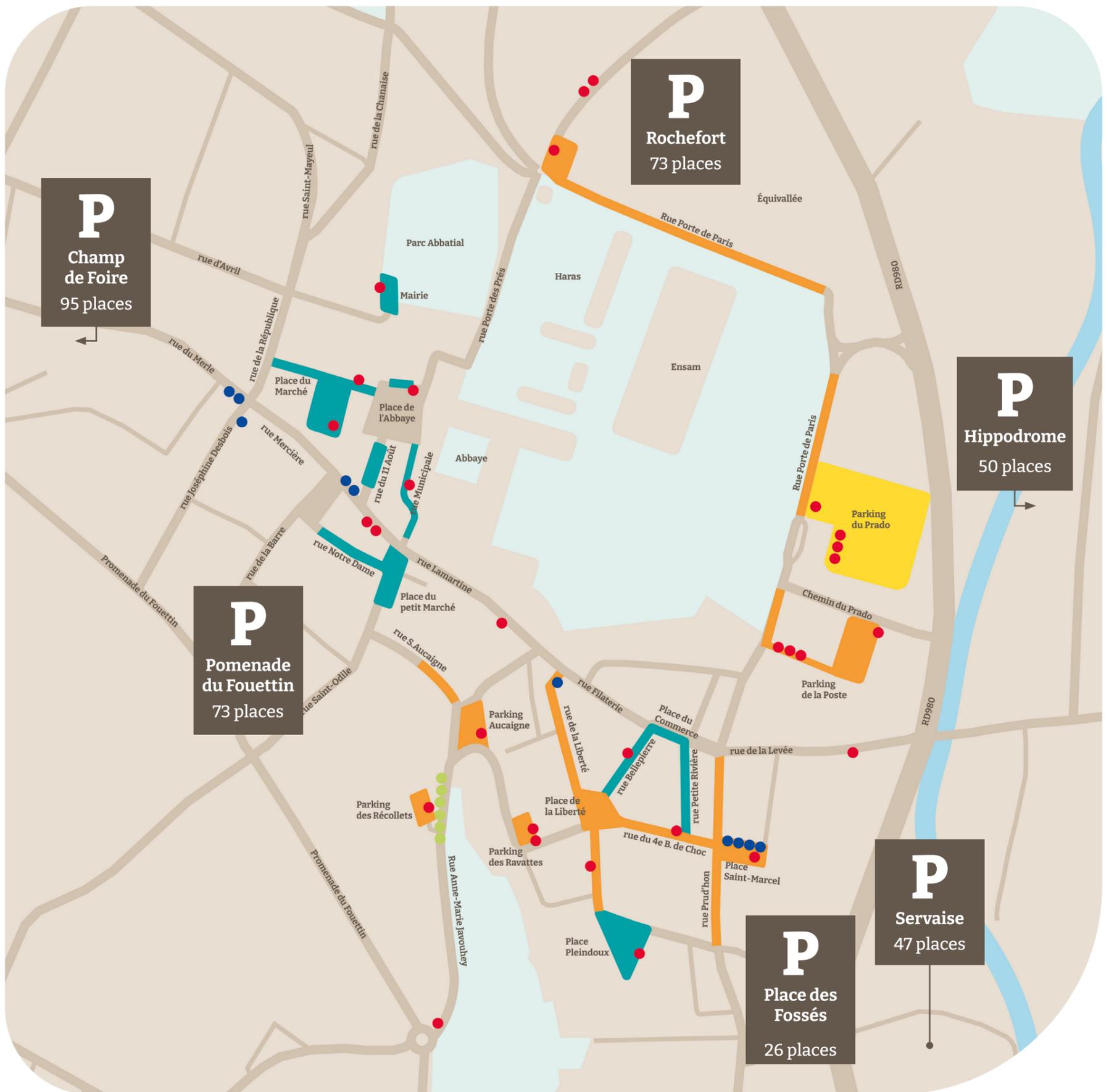


STATIONNER AU CENTRE-VILLE DE CLUNY

à compter du 1^{er} septembre 2025



Le stationnement à Cluny est payant du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h.

Il est gratuit le dimanche et les jours fériés.

Pour stationner en zone 1 et 2 il est nécessaire de placer visiblement sur le tableau de bord le ticket délivré par l'horodateur.

Garer librement son véhicule dans les autres rues du centre-ville non concernées par cette réglementation est autorisé uniquement sur les places matérialisées au sol (7 jours de stationnement maximum).

ZONE 1

Stationnement limité à 1h30 par jour. 30 minutes gratuites puis 2€ l'heure supplémentaire. Pas de possibilité d'abonnement.

PARKING DU PRADO

Gratuit du 1^{er} septembre au 30 avril. Classé ZONE 2 du 1^{er} mai au 31 août.

PLACES PMR

Réservées aux personnes à mobilité réduite détentrices de la Carte Mobilité Inclusion.

PLACES DÉPOSE-MINUTE

Arrêt autorisé pour la dépose des personnes. Stationnement interdit.

ZONE 2

Gratuit la 1^{ère} heure puis 1€ par tranche d'heure supplémentaire. Abonnement possible. Gratuit le samedi matin.

PLACES BLEUES

Stationnement gratuit limité à 30mn (disque obligatoire).

P PARKINGS GRATUITS

Situés à la périphérie immédiate du centre-ville, souvent à moins de 5mn à pied.